



Direction de la Vie Citoyenne
Service Règlementation
N.Réf. : DVC/Cellule ODP/KB/NH N°E204



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Sénateur-Maire de la Commune de Saint-Pierre, soussigné, certifie que la **décision n°345** concernant « **la création d’un multiplexe cinématographique de 10 salles et 2118 places situé ZAC Pierrefonds à Saint Pierre en date du 28 février 2017**», a bien été affiché en Mairie, à l’endroit habituel, à partir du **13 mars 2017 pour une durée d’un mois**.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Le Sénateur-Maire

P/ le Sénateur-Maire et par Délégation
le Adjoint Stephen BELLON

